



MAINTIEN EN EMPLOI D'UN CHAUFFEUR-RIPEUR : illustration de l'approche pluridisciplinaire

Dr P. Carmine Pennacchio¹, M. Mazouz²

Le maintien dans l'emploi est une mission essentielle des services de santé au travail. Cependant, certains postes exposent à des contraintes physiques rendant cette démarche complexe. Ce cas illustre la prise en charge d'un chauffeur-ripeur atteint de tendinopathie du coude et maintenu en emploi grâce à une approche pluridisciplinaire associant médecin du travail, ergonomiste, employeur et salarié.

OBJECTIF

À partir du suivi médical et de l'orientation vers différents acteurs, identifier les facteurs de risques liés aux activités et proposer des solutions de reclassement compatibles avec les problématiques de santé et les restrictions médicales. Mettre en relation données médicales, analyse de l'activité réelle et contraintes organisationnelles pour permettre le maintien en poste.



MÉTHODE

L'accompagnement s'est déroulé en plusieurs étapes :

- visites successives du salarié auprès du médecin (périodique, à demande de l'employeur puis du médecin) ;
- orientation vers un spécialiste, diagnostic et proposition de déclaration de maladie professionnelle (MP) ;
- formulation de restrictions médicales et proposition de reclassement ;
- sollicitation de l'ergonome pour une analyse comparative entre l'activité actuelle (collecte TAS avec manipulation de bacs) et celle envisagée (Ampliroll, benne), afin d'objectiver les contraintes et lever les réserves de l'employeur. L'étude repose sur des observations in situ et des entretiens ;
- restitution à l'employeur et validation du changement de poste ;
- suivi du salarié après plusieurs mois.

RÉSULTATS

L'accompagnement a permis :

- une prise en charge médicale et une reconnaissance en cours d'une MP ;
- le retrait du salarié de son poste initial et un essai sur une nouvelle activité ;
- l'intervention ergonomique a objectivé les différences de sollicitations, notamment des membres supérieurs : montées/descentes du camion (TAS : 50 / Ampliroll : 23), manipulations (TAS : 104 conteneurs / Ampliroll : 12 serrages-desserrages), temps de conduite plus élevé en Ampliroll offrant davantage de phases de repos ;
- la validation du changement de poste ;
- une diminution des douleurs rapportée lors du suivi.

L'étude ergonomique a également favorisé des échanges participatifs autour des contraintes de travail, notamment concernant le respect des règles de ramassage par les clients.

CONCLUSION

Cette étude met en évidence :

- le rôle central du médecin dans le dépistage, l'orientation et les propositions d'adaptation ;
- l'apport de l'ergonome pour objectiver les contraintes, comparer les postes et sécuriser le choix de reclassement ;
- l'importance de l'implication de l'employeur dans l'accompagnement du salarié ;
- la prise en compte de l'expérience du salarié comme acteur de son maintien en emploi.

